



LE 12-14 – Le 24/11/2008 – 13 :16 :44

JEAN-JEROME BERTOLUS

Le stress est de plus en plus présent dans les entreprises, de plus en plus présent dans le travail ; cela se traduit quelquefois par des troubles musculo-squelettiques, bref, un véritable mal au dos mais cela se traduit aussi par des suicides. Est-il possible de faire reculer le stress ? Les partenaires sociaux ont signé ce matin un accord interprofessionnel. J'ai le plaisir de recevoir Bernard SALENGRO, bonjour.

BERNARD SALENGRO

Bonjour.

JEAN-JEROME BERTOLUS

Vous êtes médecin du travail. Vous présidez l'Observatoire du stress à la CFE-CGC. Alors est-ce un bon accord interprofessionnel ? Est-ce que concrètement il peut en sortir quelque chose ?

BERNARD SALENGRO

Tout à fait ; vous savez qu'à la CFE-CGC, on est très préoccupé par cette thématique parce que simplement les adhérents, les militants remontent d'énormes problèmes... de très fréquents problèmes, beaucoup de stress chez les cadres, l'encadrement, les agents de maîtrise, les techniciens et les salariés en général et non seulement du stress mais de la souffrance et des suicides. Bref, les gens ne sont pas bien et en plus de ça, ils témoignent que l'entreprise ne fonctionne pas bien quand il y a ces problèmes-là. Alors ce n'est pas reconnu comme maladie professionnelle aujourd'hui, c'est pour ça que les TMS sont la première maladie professionnelle mais le stress est quelque part un peu le TMS des neurones.

JEAN-JEROME BERTOLUS

Est-ce que les partenaires sociaux ont validé ce matin un accord qui avait été signé l'été dernier ; concrètement qu'est-ce qu'il y a dans cet accord, parce que le stress, on en parle, ce n'est pas toujours transparent, même les suicides sont entourés de halos quelquefois un petit peu difficiles à percer. Concrètement qu'est-ce qu'il y a dans cet accord de bénéfique pour les cadres et les salariés stressés ?

BERNARD SALENGRO

Concrètement cet accord permet justement de designer... d'appeler un chat un chat, de reconnaître que le problème existe et symboliquement c'est très fort. Ça permet de dire aux employeurs parce qu'il y en a beaucoup qui sont dans le déni, qui ne reconnaissent pas qu'il y a un problème, de dire : écoutez, vos représentants ont partagé avec nous la réflexion sur le sujet pour dire qu'il faut faire quelque chose. D'ailleurs il suffit de regarder dans les autres pays... parce qu'en France, on est quand même le dernier pays européen sur le sujet...

JEAN-JÉRÔME BERTOLUS

On est très en retard dans ce domaine.

BERNARD SALENGRO

On est très en retard mais on rattrape puisqu'on vient de signer cet accord et l'intérêt des mesures concrètes dans cet accord, c'est qu'il donne des pistes de travail et il les désigne et il ouvre la porte...

JEAN-JEROME BERTOLUS

Donnez-nous en une par exemple, la principale ?

BERNARD SALENGRO

Regarder l'organisation du travail, regarder l'organigramme, regarder la charge de travail, regarder la distribution des rôles et non pas pointer sur la responsabilité personnelle ou individuelle.

JEAN-JEROME BERTOLUS

Un mot sur la définition, j'aurais peut-être dû commencer par ça : quelle est la définition du stress notamment dans cet accord ?

BERNARD SALENGRO

Le problème du stress, c'est lorsque l'adaptation est dépassée. Lorsqu'une adaptation qui est quelque chose de normal, que nous partageons tous, elle est dépassée, un peu comme lorsque le ressort sort de ses capacités d'élasticité et qu'il est distendu. C'est ça le stress.

JEAN-JEROME BERTOLUS

Alors exposition prolongée ou répétée à des pressions internes, stress, pression, ça rime finalement ?

BERNARD SALENGRO

Stress – pression, ça rime mais le stress n'est pas la pression. Vous pouvez avoir de la pression sans avoir du stress.

JEAN-JÉRÔME BERTOLUS

Merci beaucoup. Alors la prochaine étape c'est une négociation sur le harcèlement et la violence au travail et bien sûr c'est livré au stress. Merci beaucoup Bernard SALENGRO ; je renvoie notamment à tous vos ouvrages, vous êtes l'un des pionniers pour cerner le stress en France. 13 :20 :03FIN<